

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Montpellier, jeudi 11 décembre 2025

## Occitanie : les premiers crédits carbone AREC sont désormais disponibles

À l'occasion d'Energaïa, le forum européen des énergies renouvelables à Montpellier, Christian Assaf, Président de l'AREC, l'Agence Régionale de l'Énergie et du Climat, et Thaïs Drozdowski cofondatrice d'Inuk, ont officialisé ce jeudi 11 décembre le lancement de la première plateforme régionale de contribution carbone volontaire. Sa vocation : sécuriser et accélérer le financement des projets de décarbonation en région. Cette annonce s'accompagne, d'une part, de la signature de la certification des premiers crédits carbone et, d'autre part, de la signature d'une négociation exclusive pour une entrée de l'AREC au capital d'Inuk.

Cette plateforme régionale de contribution carbone volontaire héberge des projets de décarbonation portés par l'AREC, ainsi que par d'autres acteurs privés de la région Occitanie.

Au travers de celle-ci, l'AREC entend :

- **Proposer des solutions de financement complémentaires** aux porteurs de projets de décarbonation de la région, afin d'accélérer et de concrétiser leur mise en œuvre dans un contexte économique exigeant,
- **Offrir aux entreprises des secteurs tertiaire et industriel** un outil de contribution carbone transparent, local et aligné avec leurs ambitions en matière de RSE et aux nouvelles directives des rapports extra-financiers (CSRD).

Les premiers crédits carbone disponibles sur la plateforme sont issus de la mise en service **d'une chaudière biomasse remplaçant une installation au gaz** au sein de l'entreprise gardoise Grap'Sud. La structure, partenaire de l'AREC dans le cadre du dispositif FITEO, est un acteur majeur de l'élaboration de produits agricoles, d'ingrédients pour l'agroalimentaire et la nutraceutique à partir de la collecte et du retraitement de coproduits de la filière vitivinicole.

Cette nouvelle étape pour la décarbonation du territoire est le fruit d'une collaboration étroite engagée en 2024 entre l'AREC et Inuk, standard français de crédits carbone.

Selon les principes de celui-ci, les émissions évitées par l'installation de la chaudière biomasse de Grap'Sud sont mesurées en temps réel, certifiées et tracées, garantissant des crédits carbone fiables, locaux et strictement quantifiés. Ces crédits sont disponibles à la vente pour toute structure souhaitant compenser les émissions liées à ses activités.

À terme, le projet Grap'Sud devrait permettre d'éviter l'émission de **plus de 7 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an**, donnant lieu à autant de crédits carbone qui seront mis en vente sur la plateforme AREC/Inuk.

Les premiers crédits carbone ont déjà été acquis par le Crédit Agricole Languedoc, les prochains seront bientôt disponibles.

Par ailleurs, **la signature d'une négociation exclusive pour l'entrée de l'AREC Occitanie au capital d'Inuk** marque une étape stratégique dans le renforcement de la collaboration entre les deux structures.

Cette démarche permettra de :

- approfondir les complémentarités et créer des synergies opérationnelles,
- renforcer les passerelles entre leurs activités respectives,
- développer et soutenir des projets mutuels,
- et consolider l'offre commune, offrant ainsi aux acteurs une solution de contribution carbone intégrée, fiable et pérenne.

« *Cette alliance stratégique avec Inuk illustre parfaitement notre ambition de proposer des solutions locales, fiables et quantifiables pour compenser les émissions de carbone. Voir nos premiers crédits carbone disponibles et déjà mobilisés par des acteurs engagés confirme que nous avançons dans la bonne direction. Notre entrée prochaine au capital d'Inuk conforte un partenariat durable qui contribuera à accélérer encore davantage la transition énergétique en Occitanie.* » déclare **Christian Assaf, Président de l'AREC Occitanie.**

« *Cette première mise sur le marché de crédits carbone certifiés avec AREC Occitanie marque une étape très concrète dans ce que nous défendons depuis l'origine chez Inuk : une contribution carbone fondée sur des projets locaux, des données mesurées, et une traçabilité totale. Le projet Grap'Sud illustre parfaitement ce que peut produire une coopération étroite entre acteurs publics, industriels et experts climat. L'entrée envisagée de l'AREC à notre capital vient naturellement renforcer cette alliance opérationnelle au service des territoires.* » indique **Thaïs Drozdowski CEO d'Inuk.**

#### À propos de l'AREC :

L'Agence Régionale Énergie Climat (AREC) fabrique des solutions pour encourager le passage à l'acte des territoires et des entreprises d'Occitanie et ainsi devenir la 1<sup>ère</sup> Région à énergie positive d'Europe en 2050. Outil de la Région Occitanie, l'agence agit comme un tiers de confiance au service de l'intérêt général. Sa valeur ajoutée se situe dans son accompagnement unique sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la transition énergétique : de l'amont jusqu'à la réalisation et le financement des projets.

[www.arec-occitanie.fr](http://www.arec-occitanie.fr)

#### À propos d'Inuk :

Inuk est la première start-up française à proposer un service de certification et de contribution carbone utilisant la blockchain. Elle a pour mission d'apporter une réponse technologique au marché des crédits carbone et de la contribution carbone volontaire, via un outil transparent, fiable et ultra-sécurisé.

Les contributions effectuées via sa plateforme - également disponible sous la forme d'application mobile - répondent à des critères précis :

- Local : Tous les projets utilisés à la contribution sont situés en France ou au sein de l'Union Européenne
- Direct : Toutes les demandes de contributions sont réalisées en direct sur des projets en opération.
- Traçable : Toutes les contributions sont tracées sur la blockchain et accessibles publiquement
- Impact : Chaque contribution donne lieu au financement d'un nouveau projet à impact.

Plus d'informations sur le site internet [www.inuk.co](http://www.inuk.co)

#### Contacts presse :

**AREC Occitanie** - Karine IATTONI : [karine.iattoni@arec-occitanie.fr](mailto:karine.iattoni@arec-occitanie.fr) - 06 85 34 25 10

& Anne KASSUBECK : [annekassubeck@gmail.com](mailto:annekassubeck@gmail.com) - 06 86 99 53 26

**INUK** - Marie GARAUD : [marie@inuk.co](mailto:marie@inuk.co)